Office de planification et de développement du Québec

Rapport annuel 1983-1984

Québec

Le contenu de cette publication
a été rédigé par l'Office de
planification et de développement
du Québec

Cette édition a été produite par
la Direction générale des
publications gouvernementales

Dépôt légal: 1er trimestre 1985
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-09922-6
ISSN 0708-4536

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du gouvernement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport des activités de l'Office de planification et de développement du Québec pour l'exercice 1983-1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le ministre délégué au Développement
et à la Voirie des régions,

Henri LeMay

Monsieur Henri LeMay
Ministre délégué au Développement
et à la Voirie des régions
700, boul. Saint-Cyrille est
Québec (Québec)

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport des activités de l'Office de planification et de développement du Québec pour l'année financière 1983-1984.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président-directeur général de l'Office de planification et de développement du Québec,

Jacques Gagnon

Table des matières

Présentation 9

A- Mandat 9

B- Organisation 9

— Direction générale du développement régional 9

— Direction des ententes 10

— Direction générale de l'administration 10

— Secrétariat général 10

C- Personnel 10

Activités 11

A- Activités de développement régional 11

— Activités des délégations régionales 12

— Est-du-Québec (01) 12

— Saguenay — Lac-Saint-Jean (02) 13

— Québec (03) 14

— Mauricie — Bois-Francs (04) 14

— Estrie (05) 15

— Montréal-Centre (06A) 15

— Laurentides — Lanaudière (06B) 16

— Montérégie (06C) 16

— Outaouais (07) 17

— Abitibi — Témiscamingue (08) 17

— Côte-Nord (09) 18

— Nord-du-Québec (10) 18

B- Activités de négociation et de gestion des ententes 19

C- Activités d'administration 20

— Gestion des ressources humaines 20

— Gestion des ressources matérielles 20

— Gestion des ressources financières 21

— Budget 21

D- Activités de consultation, de concertation et de communication 22

— *Le choix des régions* 22

— Consultation et concertation 22

— Relations avec les citoyens et les ministères 23

— Communications 23

Présentation

A- Mandat

Institué par le chapitre 16 des lois de 1969, l'Office de planification et de développement du Québec a remplacé l'Office de planification du Québec et le Conseil d'orientation économique du Québec, créés respectivement en 1968 et 1961.

En vertu de sa loi constitutive, (L.R.Q., 1977, c. O-3), l'Office a les fonctions et pouvoirs suivants:

— préparer, pour le compte du gouvernement des plans, programmes et projets de développement économique et social et d'aménagement du territoire, en vue de la meilleure utilisation des ressources économiques et humaines et en tenant compte des particularités des régions du Québec;

— obtenir des ministères et organismes du gouvernement les renseignements concernant leurs politiques, leurs programmes, leurs projets et leurs réalisations ainsi que toute autre donnée statistique ou renseignement qu'il juge nécessaire ou utile à la poursuite de ses fins;

— exécuter ou faire exécuter, pour les fins prévues aux paragraphes précédents, des recherches, études, enquêtes et inventaires;

— coordonner les recherches, études, enquêtes et inventaires qui sont faits par d'autres ministères et organismes du gouvernement;

— donner des avis au gouvernement sur les politiques et programmes élaborés par les ministères et organismes du gouvernement en vue d'en favoriser l'harmonisation;

— faire des recommandations au gouvernement pour toute question sur laquelle il a exécuté des recherches, études, enquêtes ou inventaires;

— agir comme agent de liaison entre les ministères et organismes du gouvernement dans la mise en oeuvre des plans, programmes et projets de développement économique et social qui intéressent plusieurs ministères ou organismes du gouvernement et qui lui sont indiqués par le Conseil des ministres;

— assumer la direction et assurer l'exécution de tout plan, programme ou projet de développement économique et social, y compris de tout plan, programme ou projet d'aménagement rural et de développement agricole, dont la réalisation lui est confiée par le Conseil des ministres.

— administrer les fonds qui lui sont confiés aux fins d'exercer les fonctions et pouvoirs prévus au paragraphe précédent et d'en disposer de la façon indiquée par le Conseil des ministres.

La création des comités ministériels permanents, dont la fonction est d'orienter les priorités d'intervention gouvernementale dans les secteurs liés à l'aménagement du territoire, au développement culturel, social et économique a, par la suite, amené l'Office à collaborer étroitement avec eux, mettant à contribution les connaissances dont il dispose.

En plus de ces fonctions et pouvoirs, l'Office a également pour mandat:

— d'administrer le Fonds de développement régional (FDR) pour financer des projets de développement régional issus du milieu;

— de gérer le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) et de présider le comité directeur de ce programme;

— d'agir comme interlocuteur officiel du gouvernement du Québec auprès du gouvernement du Canada pour la négociation et l'administration des ententes de développement Canada-Québec;

— d'apporter un soutien technique au ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional dans l'élaboration de politiques de développement régional.

B- Organisation

L'Office est sous la responsabilité de monsieur François Gendron, ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional.

Pour mener à bien ses mandats, l'Office est composé d'un Secrétariat général et de trois directions, soit la Direction générale du développement régional, la Direction des ententes et la Direction générale de l'administration.

Direction générale du développement régional

La Direction générale du développement régional a le mandat de préparer à moyen terme des orientations de développement pour chaque région administrative du Québec, de coordonner la réalisation d'un certain nombre de projets spécifiques de développement régional, d'assurer, par le biais des Conférences administratives régionales, la concertation et la coordination des interventions gouvernementales en région, et d'encourager la participation des citoyens,

organismes et groupes du milieu dans la réalisation concrète de projets de développement.

Pour faciliter ce mandat, l'Office a des délégations dans toutes les régions du Québec.

Direction des ententes*

Cette direction a le mandat de préparer et de définir le contenu des ententes Canada-Québec, de les négocier avec le Département d'État au développement économique régional (DEDER), lequel a remplacé dans ces dossiers le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER), et d'en assurer le suivi. Ce travail de coordination comporte des relations avec la majorité des ministères sectoriels québécois qui possèdent la compétence technique pour la réalisation des ententes. Enfin, la Direction doit faire l'évaluation des ententes Canada-Québec pour en connaître l'impact véritable sur le développement économique du Québec.

Direction générale de l'administration

La Directon générale de l'administration fournit à l'Office des services de conseil et de soutien technique dans les domaines des ressources humaines, matérielles et financières. Elle comprenait, en 1983-1984, le Service du personnel et le Service des finances.

Secrétariat général

Le Secrétariat général est le coordonnateur des interventions de l'OPDQ avec ses principaux agents tant ministériels ou privés qu'avec les organismes qui gravitent autour de l'Office. Il est notamment responsable des activités de communication et de la consultation auprès d'organismes volontaires tels que les Conseils régionaux de développement (CRD).

C- Personnel

À la fin de l'année budgétaire 1983-1984, l'Office comptait 149 employés permanents répartis dans toutes les régions du Québec et représentant les catégories suivantes:

Catégories d'employés	Employés permanents
Hors cadre	1
Cadres supérieurs	35
Professionnels	62
Agent de maîtrise	1
Techniciens et assimilés	12
Employés de bureau et assimilés	38
Total	149

L'Office a également eu recours aux services de 145 employés occasionnels totalisant 75,9 personnes / année dans le cadre du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) et 17,9 personnes/année pour réaliser des études ou des mandats spécifiques.

* La Direction des ententes relève maintenant du Secrétariat des affaires intergouvernementales canadiennes.

Activités

A- Activités de développement régional

Dans une perspective de développement des potentiels régionaux, la Direction générale du développement régional a été associée, au cours de l'année financière 1983-1984, à la réalisation d'un bon nombre de projets socio-économiques d'importance. La Direction régionale du développement régional administre, avec le concours des Conférences administratives régionales, deux programmes de financement de projets régionaux. Le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC), sous l'autorité du ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, apporte une aide directe à la mise sur pied ou à l'expansion d'entreprises en vue de créer des emplois. Le Fonds de développement régional (FDR), pour sa part, contribue à la mise en oeuvre de projets soumis et réalisés par des organismes régionaux ou des municipalités.

De plus, la Direction générale du développement régional élabore des politiques régionales, analyse les dossiers qui lui sont soumis et apporte une assistance technique aux délégations régionales. Ainsi, au cours de l'année 1983-1984, la Direction générale a participé à la réalisation du document de consultation sur le développement régional, *Le choix des régions*, et à l'analyse des quelque 350 mémoires qui ont été soumis au gouvernement.

Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)

Budget affecté et subventions approuvées en 1983-1984

Régions	Budget affecté ($)	Nombre de projets	Emplois prévus		
			P*	T*	Total
Est-du-Québec (01)	2 663 000	33	789	4	793
Saguenay — Lac-Saint-Jean (02)	1 280 200	25	364	158	522
Québec (03)	3 920 006	77	738	8	746
Mauricie — Bois-Francs (04)	3 233 450	44	702	17	719
Estrie (05)	2 177 277	37	461	—	461
Montréal-Centre (06A)	5 241 600	84	1 259	—	1 259
Laurentides — Lanaudière (06B)	4 146 575	68	696	14	710
Montérégie (06C)	5 628 550	69	878	39	917
Outaouais (07)	792 250	9	143	8	151
Abitibi — Témiscamingue (08)	1 789 000	17	272	—	272
Côte-Nord (09)	1 524 092	30	209	5	214
Nord-du-Québec (10)	40 000	1	4	—	4
Total	**32 436 000**	**494**	**6 515***	**253***	**6 768**

P*: Emplois permanents prévus
T*: Emplois temporaires prévus

Fonds de développement régional

Budget affecté en 1983-1984

Régions	Budget affecté ($)	Nombre de projets
Est-du-Québec (01)	2 975 918	37
Saguenay — Lac-Saint-Jean (02)	2 281 579	11
Québec (03)	4 182 665	22
Mauricie — Bois-Francs (04)	1 315 500	16
Estrie (05)	2 515 741	13
Montréal-Centre (06A)	3 696 800	10
Laurentides — Lanaudière (06B)	1 570 100	10
Montérégie (06C)	1 998 060	15
Outaouais (07)	434 755	14
Abitibi — Témiscamingue (08)	1 962 008	25
Côte-Nord (09)	1 632 015	13
Nord-du-Québec (10)	735 601	11
Non régionalisé	557 920	6
Total	**25 858 662***	**203**

* Incluant une somme de 425 000 $ transférée au programme 05, élément 04 (CRD-CRDAQ).

La Direction générale du développement régional a également participé aux projets suivants:

— le suivi de la Commission parlementaire de Schefferville;
— l'étude de faisabilité sur l'implantation de Sociétés de développement économique dans les municipalités régionales de comté (MRC);
— l'évaluation des organismes de développement de l'Est-du-Québec;
— l'élaboration de propositions sur la relance d'Agricotour;
— l'assistance technique à la Délégation régionale de l'Outaouais sur la mission du Pontiac;
— l'assistance technique à la Délégation régionale du Saguenay — Lac-Saint-Jean sur le développement de la zone périphérique du Parc du Saguenay.

Activités des délégations régionales

Est-du-Québec (01)

- ***Recherches et concertation***

En plus d'assurer la coordination de nombreux comités interministériels, la délégation de l'Est-du-Québec a participé aux comités et groupes de travail suivants:

— le groupe de travail chargé d'établir la faisabilité du Centre régional d'expertise en foresterie (CREF);
— le centre d'interprétation scientifique du Témiscouata;
— le comité interministériel sur les projets régionaux d'Hydro-Québec;
— le comité de supervision du Centre national d'interprétation maritime de Pointe-au-Père;
— le comité du tourisme participant à l'élaboration du schéma d'aménagement de la MRC des Basques;
— les tables sectorielles du Comité de développement économique de la Mitis;
— le groupe de travail pour l'arrondissement naturel de Percé;
— le groupe de travail sur les aménagements de la zone périphérique du parc du Bic.

La délégation régionale a également participé au colloque des pêches tenu à Gaspé, au sommet économique de Rivière-du-Loup et aux suivis des sommets économiques du comté de Rimouski et de la MRC de Rivière-du-Loup.

Enfin, elle a aussi réalisé les études, recherches et travaux suivants:

— l'étude sur la localisation des bureaux des gouvernements canadien et québécois dans la région;
— l'étude sur l'usine de transformation des produits marins de Paspébiac;
— l'étude, en collaboration avec le Département de santé communautaire du Centre hospitalier de Rimouski et la firme Darveau, Grenier, Lussier et Associés, sur «la recherche d'une solution alternative au problème de la tordeuse du bourgeon de l'épinette dans les unités 11 et 12 du Bas-Saint-Laurent»;
— l'étude d'impact de la tordeuse du bourgeon de l'épinette sur l'économie de l'Est-du-Québec;

— l'étude de l'impact économique et touristique du parc du Bic;
— le bilan socio-économique annuel de l'Est-du-Québec;
— l'analyse régionale des quelque cinquante mémoires présentés lors des audiences, tenues à Gaspé en décembre 1983 et à Rimouski en mars 1984, sur le document de consultation *Le choix des régions*.

• ***Fonds de développement régional***

Au cours de l'année 1983-1984, le Fonds de développement régional dans l'Est-du-Québec a financé 37 projets, pour une somme totale de près de 3 M$. Les principaux projets sont:

— le plan de développement du centre d'interprétation maritime de Pointe-au-Père;
— le parc urbain Le Platin, ville de Rivière-du-Loup;
— le pavillon central du village-vacances du lac Matapédia;
— le centre régional d'expertise en foresterie;
— la construction d'une digue et d'un canal de dérivation des eaux du lac Vachon à Chandler;
— la conception et mise au point d'un prototype de chargeur-transporteur de moyenne capacité appelé le Crabe des Bois;
— le centre communautaire de ville Dégelis;
— la stratégie de développement industriel du comité de développement économique de la Mitis;
— le développement d'un parc de maisons mobiles à Sayabec;
— la rénovation et l'aménagement du centre résidentiel L'Arc-en-Soi de Rivière-du-Loup;
— l'expérience pilote de décentralisation de la voirie tertiaire de la MRC de la Matapédia;
— le financement des organismes de développement économique en milieu rural, du conseil de développement économique de la Baie-des-Chaleurs et de Mobilisaction de Kamouraska.

• ***Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)***

Le comité d'approbation des projets du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a apporté une aide financière à 33 projets pour un montant total de près de 2,7 M$. Ces projets ont généré des investissements de plus de 11 M$ et la création prévue de 789 emplois permanents et 4 emplois temporaires.

Les principaux projets subventionnés sont:

— Scierie Mitis inc. de Price;
— Textiles du Grand Moulin inc. de Saint-Pascal;
— Savetech, Division maritime inc. de Rivière-au-Renard;
— Les Produits J.M.P. inc. de Saint-Eusèbe;
— Doiron, Pinard inc. de Baie-des-Sables.

Saguenay — Lac-Saint-Jean (02)

• ***Recherches et concertation***

La délégation du Saguenay — Lac-Saint-Jean a présidé ou coordonné les comités et groupes de travail suivants:

— le Comité interministériel sur le développement touristique de la zone périphérique du parc du Saguenay;
— le comité de gestion du Sommet sur le développement et l'économie de la région 02.

Enfin, elle a réalisé et publié une étude sur *La problématique intégrée de la zone limitrophe du lac Saint-Jean*, premier volet du dossier sur la mise en valeur des rives du lac.

• ***Fonds de développement régional***

En 1983-1984, le Fonds de développement régional du Saguenay — Lac-Saint-Jean a financé 11 projets, pour une somme de près de 2,3 M$. Les principaux projets sont:

— la Maison régionale de l'industrie;
— l'amélioration du réseau d'aqueduc de la municipalité de Chibougamau;
— la consolidation de l'expansion du jardin zoologique de Saint-Félicien, du camp musical de Metabetchouan et de la base de plein air CEPAL;
— l'aménagement des bleuetières familiales;
— le développement de trois éléments majeurs du produit touristique régional: le Centre historique aquatique de Roberval, le musée Louis-Hémon et le Centre d'interprétation des sciences naturelles de Dolbeau.

• ***Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)***

Le comité d'approbation des projets du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a apporté une aide financière à 25 projets pour un montant total de près de 1,3 M$. Ces projets ont généré des investissements de près de 9,5 M$ et la création prévue de 364 emplois permanents et 158 emplois temporaires.

Les principaux projets subventionnés sont:

— Carto-graphique inc. d'Alma;
— Créations Angebelt de Saint-Félicien;
— Tourbières de l'Ascension;
— Laboratoire UPSILON de Chicoutimi;

— Coop des hommes à chevaux de la piste Pré Vert de Jonquière;
— Lar Machinerie de Métabetchouan.

Québec (03)

- ***Recherches et concertation***

La délégation de Québec a surtout concentré ses efforts sur l'organisation de la Conférence sur l'économie de la région de la capitale, la tenue du Sommet de 1983 et son suivi.

Le Sommet a, pendant plus de quinze mois, permis à quelque 400 personnes, représentant notamment les organismes du milieu, de discuter des problèmes de développement et de faire le point sur la situation économique.

- ***Fonds de développement régional***

Au cours de l'année 1983-1984, le Fonds de développement régional dans la région de Québec a financé 22 projets pour une somme de près de 4,2 M$. Les principaux projets sont:

— les travaux de restauration de l'Anglicane (Centre d'art de Lévis);
— les travaux d'aménagement du parc des Chutes-de-la-Chaudière à Charny;
— la restauration et l'aménagement du Domaine seigneurial de Pointe-au-Platon dans Lotbinière;
— la rénovation de la Gare intermodale de Lévis;
— la restauration de l'îlot Saint-Nicolas (phase I);
— la restauration de la Villa Bagatelle à Sillery;
— le musée maritime Bernier;
— le Centre d'accueil touristique à Sainte-Foy.

- ***Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)***

Le comité d'approbation des projets du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a apporté une aide financière à 77 projets pour un montant total de plus de 3,9 M$. Ces projets ont généré des investissements de plus de 21 M$ et la création prévue de 738 emplois permanents et 8 emplois temporaires.

Les principaux projets subventionnés sont:

— Plasti Vert inc. de Québec;
— Sovebois inc. de Charny;
— Société Acom J.D. inc. de Québec;
— Picard Industrie inc. de Saint-Pierre-de-Montmagny;
— Équipement industriel de Beauce inc. de Sainte-Marie.

Mauricie — Bois-Francs (04)

- ***Recherches et concertation***

La délégation de la Mauricie — Bois-Francs a été associée aux réalisations suivantes:

— le Sommet économique 04 de la région Mauricie — Bois-Francs — Drummond tenu à Trois-Rivières les 15, 16 et 17 mai 1983. Le délégué de l'OPDQ assurait la coordination du comité de gestion;
— le Sommet sur la récupération et le recyclage de mars 1984, et plus particulièrement la concertation sur la récupération des déchets domestiques;
— la création du Centre spécialisé sur le meuble et le bois ouvré de Victoriaville;
— le colloque de Nicolet sur l'aménagement du lac Saint-Pierre;
— la rencontre de la Conférence administrative régionale avec des représentants de l'aluminerie de Bécancour.

Enfin, la délégation a effectué ou collaboré aux études suivantes:

— Le bilan scientifique régional, en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières;
— la revitalisation des centres-villes;
— l'analyse des mémoires régionaux soumis dans le cadre de la consultation sur *Le choix des régions*.

- ***Fonds de développement régional***

Au cours de l'année 1983-1984, le Fonds de développement régional dans la Mauricie — Bois-Francs a financé 16 projets pour une somme totale de plus de 1,3 M$. Les principaux projets sont:

— l'implantation du centre d'expositions et d'enchères de produits agricoles spécialisés (CEEPAS) de Drummondville;
— l'amélioration des installations de l'entreprise Les récupérateurs du comté de Maskinongé inc.;
— la création d'une banque informatisée pour le service d'information sur le meuble et le bois ouvré de Victoriaville;
— l'implantation d'équipements et le développement des loisirs au lac Saint-Pierre;
— la mise en place d'équipements à la Base de plein air du lac Édouard (Village plein air lac Édouard inc.).

- ***Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)***

Le comité d'approbation des projets du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a apporté une aide financière à

44 projets pour un montant total de plus de 3,2 M$. Ces projets ont généré des investissements d'environ 15 M$ et la création prévue de 702 emplois permanents et 17 emplois temporaires.

Les principaux projets subventionnés sont:

— Les Pliages Maskinongé inc. de Saint-Justin;
— Confection Vétibec inc. de Daveluyville;
— Les Gestions Sal-tan inc. de Louiseville;
— Les Selles Warwick (Québec inc.);
— Le pro du pinceau inc. de Cap-de-la-Madeleine.

Estrie (05)

- ***Recherches et concertation***

En plus d'assurer la coordination de nombreux comités interministériels dans le cadre des travaux de la Conférence administrative régionale, la délégation de l'Estrie a présidé ou coordonné les comités et groupes de travail suivants:

— le comité de gestion du Sommet socio-économique de l'Estrie;
— l'élaboration des contrats de développement dans les municipalités régionales de comté du Haut-Saint-François et du Granit;
— le développement de la station touristique internationale Magog / Orford.

- ***Fonds de développement régional***

Au cours de l'année 1983-1984, le Fonds de développement régional dans l'Estrie a financé 13 projets pour une somme totale de plus de 2,5 M$. Les principaux projets sont:

— l'aménagement et la diversification du complexe récréotouristique de Baie-des-Sables à Lac-Mégantic;
— la mise en place d'un système de conception assistée par ordinateur (CAO) à l'Université de Sherbrooke en accord avec la Société de microélectronique industrielle de Sherbrooke inc. (SMIS);
— l'acquisition de bâtiments et de terrains favorisant l'accessibilité des rives du lac Memphrémagog à Magog.

- ***Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)***

Le comité d'approbation des projets du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a apporté une aide financière à 37 projets pour un montant total de près de 2,2 M$. Ces projets ont généré des investissements de près de 14,5 M$ et la création prévue de 461 emplois permanents.

Parmi les projets subventionnés, il faut retenir l'implantation d'une usine de fabrication d'outils coupants à Beebe.

Montréal-Centre (06A)

- ***Recherches et concertation***

En 1983-1984, la Direction régionale de Montréal-Centre a assuré la coordination de nombreux comités interministériels et a participé ou coordonné les comités et groupes de travail suivants:

— le plan de relance de l'économie de Montréal;
— la politique de revitalisation des centres-villes;
— le comité interministériel sur les parcs en milieu urbain (élaboration de la politique des parcs urbains dans la région métropolitaine de Montréal);
— le comité technique d'harmonisation du projet Archipel de Montréal.

La Direction régionale a aussi réalisé un certain nombre d'études parmi lesquelles il faut citer:

— le tourisme et le projet Archipel;
— le bilan socio-économique pour les régions des Laurentides, de Lanaudière et de la région métropolitaine de Montréal;
— la problématique du rôle de Montréal;
— les flux de travail dans la région métropolitaine de Montréal;
— le tourisme à Montréal.

En outre, à la demande de divers organismes, la Direction régionale a réalisé un certain nombre d'avis techniques, de commentaires, d'articles et de mémoires. Parmi ceux-ci, il faut mentionner:

— l'accélération de l'aménagement des parcs métropolitains;
— le réaménagement de la Plaza Saint-Hubert;
— le Vieux-Port et l'espace central montréalais;
— la création d'une Maison des régions;
— les vieilles zones industrielles de Montréal;
— les sièges sociaux;
— une communication intitulée «Redéploiement industriel et aménagement de l'espace» réalisée dans le cadre d'un colloque organisé par l'Institut de l'urbanisme de l'Université de Montréal;
— une évaluation des mémoires régionaux concernant le document *Le choix des régions*.

- ***Fonds de développement régional***

Au cours de l'année 1983-1984, le Fonds de développement régional dans Montréal-Centre a financé 10 projets pour une somme totale de près de 3,7 M$.

Les principaux projets sont:

— le projet Archipel (étude de faisabilité);
— l'achat d'équipements pour la salle de spectacles à la Maison québécoise de théâtre pour l'enfance et la jeunesse;
— l'acquisition d'un terrain et d'un bâtiment à Sainte-Rose (ville de Laval) pour le centre de rencontres Carrefour inc.;
— les travaux de revitalisation pour la mise en valeur du Vieux-Montréal et du patrimoine montréalais;
— les travaux de rénovation du bâtiment abritant le Carrefour jeunesse optimiste Hochelaga-Maisonneuve inc.;
— la relance sociale: projet pilote d'insertion en milieu de travail de femmes chefs de famille monoparentale;
— l'aide financière à la Société de développement industriel de Montréal (SODIM) pour la rénovation d'immeubles dans les zones industrielles désuètes de Montréal;

• ***Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)***

Le comité d'approbation des projets du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a apporté une aide financière à 84 projets pour un montant total de plus de 5,2 M$. Ces projets ont généré des investissements de près de 24 M$ et la création prévue de 1 259 emplois permanents.

Les principaux projets subventionnés sont:

— Dalco commercial concept inc. de ville Saint-Laurent;
— Corporation des technologies ICAM de Pointe-Claire;
— Vyl Logic inc. de ville Saint-Laurent;
— André Morin International inc. de Pointe-Claire;
— Biosig Instruments inc. de Montréal.

Laurentides — Lanaudière (06B)

• ***Recherches et concertation***

La délégation de Laurentides — Lanaudière a coordonné de nombreux comités interministériels et a participé aux comités et groupes de travail suivants:

— le Sommet économique de Lanaudière;
— la table de concertation régionale sur les services à la population;
— la formation d'une table de concertation permanente des quatre organismes de consultation des Laurentides (CRD, ATL, CRL, CRC) et l'organisation de rencontres périodiques entre ces organismes et la Conférence administrative régionale.

En outre, la délégation a effectué l'analyse des mémoires régionaux sur *Le choix des régions*.

• ***Fonds de développement régional***

Au cours de l'année 1983-1984, le Fonds de développement régional dans Laurentides — Lanaudière a financé 10 projets pour une somme totale de près de 1,6 M$. Les principaux projets sont:

— la mise sur pied de la Maison du tourisme des Laurentides;
— l'implantation de la Bibliothèque centrale de prêt des Laurentides;
— la recherche et le développement d'un analyseur de sérum contrôlé par ordinateur (EMI);
— la rénovation du Musée d'art de Joliette;
— la reconstruction du barrage Ouareau;
— l'aménagement de la forêt Ouareau.

• ***Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)***

Le comité d'approbation des projets du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a apporté une aide financière à 68 projets pour un montant total de plus de 4,1 M$. Ces projets ont généré des investissements d'environ 15 M$ et la création prévue de 696 emplois permanents et 14 emplois temporaires.

Les principaux projets subventionnés sont:

— Luxorama ltée de Saint-Jérôme;
— Techno Meubles ltée de Joliette;
— Les produits chimiques Demibec inc. de Sainte-Thérèse;
— Escaliers Murray de Greenville.

Montérégie (06C)

• ***Recherches et concertation***

En plus d'assurer la coordination de nombreux comités interministériels, la délégation de la Montérégie a réalisé les mandats suivants:

— l'analyse des mémoires du *Choix des régions;*
— la rédaction d'un document sur l'aménagement du territoire et le développement régional en Montérégie.

• ***Fonds de développement régional***

Au cours de l'année 1983-1984, le Fonds de développement régional dans la Montérégie a financé 15 projets pour une somme totale de près de 2 M$. Les principaux projets sont:

— l'aménagement de la caserne de policiers-pompiers à Granby;

— les travaux de réfection à l'édifice du marché de Saint-Hyacinthe;
— l'implantation de la bourse de sous-traitance de la Société pour le progrès de la Rive-Sud (SPRS);
— la mise sur pied d'un centre de concertation agro-alimentaire du Haut-Richelieu;
— l'étude d'aménagement des îles de Saint-Timothée dans la région de Valleyfield;
— le parc fluvial de Verchères;
— le projet pilote de voirie tertiaire dans la MRC de Roussillon;
— la patinoire intérieure de Napierville;
— le centre communautaire de Marieville;

• ***Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)***

Le comité d'approbation des projets du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a apporté une aide financière à 69 projets pour un montant total de plus de 5,6 M$. Ces projets ont généré des investissements d'environ 19,5 M$ et la création prévue de 878 emplois permanents et de 39 emplois temporaires.

Les principaux projets subventionnés sont:

— Exeltor inc., de Bedford;
— Tricot Majestic ltée, de Saint-Hyacinthe;
— Datagram inc., de Boucherville.

Outaouais (07)

• ***Recherches et concertation***

La délégation de l'Outaouais, en plus de coordonner de nombreux comités interministériels, a réalisé ou participé aux travaux suivants:

— la rédaction du rapport Pontiac, résultat d'une concertation interministérielle et avec les intervenants du milieu pontissois;
— le comité du bilan scientifique régional et la table de concertation sur la haute technologie;
— le portrait socio-économique des femmes dans l'Outaouais;
— le Comité d'orientation des options professionnelles du cégep de l'Outaouais;
— le suivi sur l'étude de potentiel du secteur des lacs Trente et un Milles, Poisson Blanc et Pemichangan, en collaboration avec le ministère de l'Énergie et des Ressources et le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

• ***Fonds de développement régional***

Au cours de l'année 1983-1984, le Fonds de développement régional dans l'Outaouais a financé 14 projets pour une somme de près de 0,5 M$. Les principaux projets sont:

— l'acquisition de terrains pour le développement de la plage publique au lac Simon, pour la création d'un parc industriel urbain le long du ruisseau de la Brasserie et pour l'aménagement des berges de l'Outaouais à Gatineau;
— l'aménagement du site des chutes de Plaisance;
— l'aménagement d'un camping dans le secteur du réservoir Baskatong;
— l'installation d'une glace artificielle à Ferme-Neuve;
— la construction d'un centre communautaire dans la municipalité de La Pêche.

• ***Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)***

Le comité d'approbation des projets du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a apporté une aide financière à 9 projets pour un montant de près de 0,8 M$. Ces projets ont généré des investissements de plus de 4 M$ et la création prévue de 143 emplois permanents et 8 emplois temporaires.

Les principaux projets subventionnés sont:

— les Placages de l'Outaouais inc.;
— l'Imprimerie Journal Outaouais ltée;
— les Entreprises Gaston St-Louis inc.

Abitibi — Témiscamingue (08)

• ***Recherches et concertation***

En plus d'assurer la coordination de nombreux comités interministériels, la délégation de l'Abitibi — Témiscamingue a notamment concentré ses efforts sur les sujets suivants:

— l'analyse des mémoires sur *Le choix des régions;*
— le découpage territorial;
— la desserte administrative de la région du Nord-du-Québec par les bureaux régionaux de l'Abitibi — Témiscamingue;
— le plan de développement agro-alimentaire en Abitibi — Témiscamingue;
— la restructuration du secteur de l'exploration minière en Abitibi — Témiscamingue;
— la création de la Société de recherche agricole et forestière de l'Abitibi — Témiscamingue.

• ***Fonds de développement régional***

Au cours de l'année 1983-1984, le Fonds de développement régional dans l'Abitibi — Témiscamingue

a financé 25 projets pour une somme totale de près de 2 M$. Les principaux projets sont:

— la revitalisation du centre-ville de Rouyn;
— l'implantation de deux salles de spectacles à Amos et Ville-Marie;
— les centres communautaires des municipalités d'Évain, de Sainte-Germaine-Boulé, de Saint-Bruno-de-Guigues, de Rapide-Danseur et de Montbeillard.

• ***Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)***

Le comité d'approbation des projets du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a apporté une aide financière à 17 projets pour un montant total de près de 1,8 M$. Ces projets ont généré des investissements de plus de 13,5 M$ et la création prévue de 272 emplois permanents.

Les principaux projets subventionnés sont:

— Témisko (1983) inc., fabrication de semi-remorques commerciales;
— Toucodel inc., réusinage de moteurs électriques;
— Temfibre inc., usine de lignine;
— Électronique Tempo (1983) inc., production de chronomètres à affichage électronique;
— Confection Abitibi inc., assemblage de vêtements.

Côte-Nord (09)

• ***Recherches et concertation***

Tout en assurant, en 1983-1984, la coordination de nombreux comités interministériels, la délégation de la Côte-Nord a également travaillé sur les dossiers suivants:

— l'analyse des mémoires du *Choix des régions;*
— le colloque sur l'avenir de Schefferville et le développement nordique;
— la publication du document intitulé *Situation socio-économique de la Côte-Nord — Bilan 1982-1983;*
— les travaux de divers comités du milieu tels que Action Côte-Nord, le comité sur les pêches du CRD, etc.;
— la mission Basse-Côte-Nord;
— la situation dans les villes minières;
— le dossier Anticosti.

La délégation a aussi participé aux études, recherches et travaux suivants:

— le développement des villes minières nordiques: cette recherche est conduite par une équipe de l'Université McGill sous la direction de M^me^ Jeanne Wolfe;
— la cueillette de la chicoutai sur la Basse-Côte-Nord: cette recherche appliquée est conduite par une équipe de biologistes de l'Université Laval sous la direction de M. Victorin Lavoie;

• ***Fonds de développement régional***

Au cours de l'année 1983-1984, le Fonds de développement régional sur la Côte-Nord a financé 13 projets pour une somme totale de plus de 1,6 M$. Les principaux projets sont:

— la poursuite des travaux de la route Manic V — Gagnon;
— la réfection des rues à Chevery;
— la route d'accès à l'aéroport de Havre-Saint-Pierre;
— la mise en valeur de la ressource fourrure;
— le développement des loisirs en Basse-Côte-Nord.

• ***Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)***

Le comité d'approbation des projets du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) a apporté une aide financière à 30 projets pour un montant total de plus de 1,5 M$. Ces projets ont généré des investissements de près de 8 M$ et la création prévue de 209 emplois permanents et de 5 emplois temporaires.

Les principaux projets subventionnés sont:

— La Coopérative forestière de la Haute-Côte-Nord à Grandes-Bergeronnes;
— Usinage Raymond inc. de Sept-Îles;
— Technord Division maritime inc. de Sept-Îles;
— Les entreprises forestières J.V. Normand (1979 ltée) de Port-Cartier;
— La Coopérative des consommateurs de Fermont.

Nord-du-Québec (10)

• ***Recherches et concertation***

Au cours de 1983-1984, la délégation du Nord-du-Québec a participé aux travaux des comités ou groupes de travail suivants:

— la Commission parlementaire sur les droits des autochtones;
— *Le choix des régions* (analyse des mémoires);
— l'avenir de Schefferville;
— le colloque sur le développement nordique;
— la table interministérielle coordonnée par le SAGMAI.

- ***Fonds de développement régional***

Au cours de l'année 1983-1984, le Fonds de développement régional a financé 11 projets pour une somme de plus de 0,7 M$. Les principaux projets sont:

— la préparation d'un plan de développement pour le territoire au nord du 55e parallèle réalisé par le Conseil régional de développement Kativik (CRDK);
— l'étude sur l'amélioration de la production artisanale et l'expérimentation sur le tannage des peaux d'orignal;
— l'amélioration du milieu ambiant par le nettoyage des sites de campements de chasse et de pêche situés à proximité de Schefferville;
— la ligne téléphonique entre Schefferville et le nouveau village des Naskapis, Kawawachikamach;
— l'étude de faisabilité concernant la commercialisation de la viande de caribou;
— l'amélioration des voies d'accès à la forêt à Schefferville;
— l'étude visant à évaluer la faisabilité de relance d'une entreprise de pêche dans la baie d'Ungava;
— la préparation du plan de développement socio-économique réalisé par l'Administration régionale crie (ARC).

- ***Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)***

Une aide financière de 40 000 $ du PECEC a été accordée à l'entreprise Tikivik inc., générant ainsi des investissements de près de 100 000 $ pour la création prévue de 4 emplois permanents.

B- Activités de négociation et de gestion des ententes

L'année 1983-1984 a été pour la Direction des ententes une année particulière en ce qu'elle marquait la fin de l'entente cadre de développement Canada-Québec signée en 1974. Cela signifiait pour la Direction la finalisation de l'opération «liquidation des ententes», l'élaboration de scénarios et la tenue de rencontres de négociation en vue de la signature d'une nouvelle entente de développement économique, sans pour autant négliger la gestion courante des sept ententes auxiliaires encore en vigueur.

Opération «liquidation des ententes»

En janvier 1982, le gouvernement canadien faisait part de sa décision de récupérer, à leur échéance, la part fédérale des soldes des ententes. C'est pourquoi le Québec a entrepris, dès ce moment, de récupérer le plus rapidement possible les soldes des ententes déjà signées. À cette fin, l'intensification des interventions du gouvernement du Québec, a donc permis de débloquer de nombreux projets de développement:

— en développement forestier, une accélération des programmes de reboisement, d'accès à la ressource, d'inventaire, de recherche et autres a permis l'utilisation du solde de cette entente d'environ 50 M$;
— en ce qui touche les infrastructures industrielles, plusieurs projets importants pour le Québec tels que Pointe-Noire à Sept-Îles, Bell Hélicoptère à Mirabel, Price dans l'Est-du-Québec, Rouyn ont finalement été acceptés par le gouvernement du Canada;
— le gouvernement du Canada a accepté de prolonger l'entente sur la Société Inter-Port jusqu'en 1986 afin que la Société puisse compléter les réalisations amorcées à la pointe de la Martinière;
— à l'exception des 47 M$ destinés à l'autoroute 13, les propositions du Québec dans le domaine du développement des transports ont été acceptées. Le gouvernement fédéral, dans le cas de l'autoroute 13, s'est engagé à verser sa contribution dès que ces travaux seront réalisés, même au-delà de la fin de la présente entente;
— toutefois, le gouvernement canadien a rejeté toutes les demandes du Québec concernant le solde de 6 M$ de l'entente sur le Parc industriel et commercial aéroportuaire (PICA).

Nouvelle entente cadre de développement économique

Les ententes auxiliaires ayant été avantageuses pour le développement économique du Québec, le gouvernement a entrepris des négociations avec le gouvernement fédéral en vue de la signature d'une nouvelle entente cadre et d'ententes auxiliaires. Du côté des ententes auxiliaires, deux secteurs ont fait l'objet de négociations: les infrastructures industrielles et le développement forestier.

La gestion courante des ententes auxiliaires

En 1983-1984, le budget québécois affecté aux ententes auxiliaires Canada-Québec a été de 125,1 M$. En voici quelques exemples:

— la prolongation, pour une année, de l'entente sur l'assainissement des eaux a permis d'utiliser le solde prévu à l'entente;
— l'entente sur le développement forestier, dont le budget en 1983-1984 était de 70,6 M$, a permis d'accélérer les travaux sur l'accès à la ressource, le reboisement et la lutte contre les insectes;
— l'entente sur le développement des transports a touché principalement les régions périphériques

de l'Outaouais, de la Côte-Nord, de la Gaspésie et de l'Abitibi;

— l'entente sur les infrastructures industrielles a permis de verser près de 13,6 M$ à des municipalités et à des organismes gouvernementaux. De plus, quinze nouveaux projets d'infrastructures industrielles, qui totalisent des engagements de l'ordre de 25 M$, ont été acceptés par les deux gouvernements;

— tous les projets inscrits à l'entente sur le développement agricole sont en voie de réalisation et seront complétés d'ici le 31 mars 1985;

— l'entente sur le développement touristique, dont le budget en 1983-1984 était de 12,1 M$, a surtout profité aux régions de Québec, de l'Est-du-Québec, des Laurentides, de Lanaudière, du Saguenay — Lac-Saint-Jean et de l'Estrie;

— enfin, dans le cadre de l'entente sur la modernisation de l'industrie des pâtes et papiers, tout près de 16 M$ ont été versés aux entreprises.

C- Activités d'administration

Gestion des ressources humaines

Le Service du personnel assume les responsabilités suivantes:

— voit au recrutement des ressources humaines compétentes;

— établit la classification de chaque employé(e) selon les tâches accomplies;

— conseille et assiste les gestionnaires dans le recrutement et la gestion courante des effectifs;

— informe les employés sur leur cheminement de carrière et leur fournit en conséquence le soutien nécessaire en vertu des réglementations;

— propose aux employés(es) un plan de formation utile à leur carrière et en accord avec les objectifs de l'OPDQ;

— collabore avec les organismes centraux et les autres ministères sur des questions touchant la gestion des ressources humaines.

Le Service a également mis en oeuvre des moyens d'action afin de poursuivre les efforts de redressement d'emploi. Il a réalisé un plan d'actions à l'intention des communautés culturelles et un plan d'embauche pour les personnes handicapées. Le comité d'égalité en emploi pour les femmes a élaboré, en collaboration avec le Service du personnel, un plan d'actions à l'intérieur duquel ont été fixés d'importants objectifs de formation et de perfectionnement.

Par ailleurs, le Service du personnel a réalisé cette année deux plans de développement, l'un pour son personnel d'encadrement et l'autre pour son personnel professionnel et fonctionnaire. Près de 1 000 jours / personne, tant internes qu'externes, ont été consacrés aux besoins de formation du personnel de l'OPDQ. Enfin, en prévision de l'implantation de la bureautique et de l'informatique, le Service du personnel a prévu des cours d'initiation aux nouvelles technologies.

Résumé des activités 1983-1984

Activités 1983-1984	Hommes	Femmes	Total
Affectations	11	2	13
Avancements d'échelon	2	2	4
Mutations (arrivées)	7	2	9
Mutations (départs)	9	8	17
Promotion	1	0	1
Recrutements	2	0	2
Pré-retraite	1	0	1
Retraites	1	1	2
Embauche d'occasionnels OPDQ	15	32	47
Embauche d'occasionnels PECEC*	62	48	110
Désignations	3	0	3
Démissions	2	1	3

* Le Service du personnel assure la gestion du personnel embauché pour le Programme expérimental de création d'emplois communautaires.

Gestion des ressources matérielles

- ***Services auxiliaires***

Les services auxiliaires regroupent l'ensemble des opérations de soutien, telles la documentation, la bibliothèque, le courrier, la photocopie, l'approvisionnement.

- ***Cartographie***

En 1983-1984, ce service a contribué à la publication du document intitulé *Le Nord-du-Québec: profil régional* qui a nécessité l'élaboration et la production de plus de 80 cartes thématiques. Il a de plus participé à la réalisation d'études telles *La problématique inté-*

grée de la zone limitrophe du lac Saint-Jean, Profil socio-économique de Pontiac, Zone périphérique du parc Saguenay, Le choix des régions.

Gestion des ressources financières

Le Service des finances a assuré des fonctions de gestion financière et un rôle-conseil auprès de la direction de l'Office.

- ***Contrôle des budgets et des dépenses***

Le Service effectue le suivi de toutes les étapes d'élaboration des budgets annuels de l'Office et participe à la défense des crédits en commission parlementaire. Il voit aux autorisations préalables des dépenses et à l'application des règlements et des directives. Il fournit également l'assistance technique à certains organismes subventionnés, tels les Conseils régionaux de développement (CRD).

- ***Perception et comptabilisation des revenus***

Le Service des finances comptabilise et perçoit les revenus de l'Office et produit mensuellement au Contrôleur des finances les rapports concernant les revenus et recettes de l'Office.

Dans le cadre des ententes Canada-Québec, le Service est responsable:

1. de préparer les réclamations et d'obtenir les remboursements auprès du gouvernement du Canada;
2. d'assurer la coordination interministérielle auprès des directions financières et comptables des ministères maîtres-d'oeuvre.

- ***Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC)***

Le Service des finances assume la coordination et l'administration des fonds de ce programme. Le Service assure aussi l'administration des onze comptes de banque en fiducie dans toutes les régions du Québec. Au 31 mars 1984, et ce, depuis sa création, 1 594 projets, pour une somme de 101,8 M$, ont été approuvés à titre de subventions aux promoteurs.

Budget

En 1983-1984, le budget de l'Office de planification et de développement du Québec était de 34,8 M$. À cette somme s'ajoute un montant de 164,9 M$ réparti comme suit:

— 125,1 M$ inscrits au budget des ministères maîtres-d'oeuvre afférents aux projets des ententes auxiliaires Canada-Québec;

— 39,8 M$ transférés à l'Office par le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu dans le cadre du Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC).

Tableau 1

Répartition du budget de l'OPDQ par programme et élément (en milliers de dollars)[1]

		1983-1984	1982-1983
Programme 04:	Coordination au développement économique et régional et interventions de développement régional. Ce programme vise à favoriser la concertation entre ministères et divers agents économiques en vue de réaliser des interventions prioritaires de développement régional.		
	Élément 1 — Fonds de développement régional	65 557,5	47 700,0
	Élément 2 — Provisions pour augmenter tout crédit	100,0	5 100,0
	Total	**65 657,5**	**52 800,0**
Programme 05:	Planification économique et régionale, consultation et administration de l'OPDQ. Ce programme vise à élaborer des dossiers de planification en matière économique et régionale. Il vise également à coordonner et diriger les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes de l'OPDQ, tout en y associant les organismes consultatifs.		
	Élément 3 — Direction et soutien administratif	6 553,5	7 528,6
	Élément 4 — Aide à la consultation	2 360,4[2]	1 935,1
	Total	**8 913,9**	**9 463,7**
Total des programmes 04 et 05:		**74 571,4**	**62 263,7**[3]

1 Préparé selon la structure budgétaire de l'Office.

2 Incluant un transfert de 425 000 $ en provenance de l'élément 01 du programme 04.

3 Ce total n'inclut pas une somme de 625,5 à la suite de l'abolition du programme 06 (consultation des agents socio-économiques).

Tableau 2

Répartition du budget des ententes auxiliaires par ministère (en milliers de dollars)

Ministères	1983-1984	1982-1983
Affaires culturelles	2 700,0	5 500,0
Affaires municipales	—	1 500,0
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	10 700,0	6 100,0
Énergie et Ressources	86 700,0	67 800,0
Industrie, Commerce et Tourisme	7 500,0	14 100,0
Loisir, Chasse et Pêche	8 400,0	8 400,0
Travaux publics et Approvisionnement	1 000,0	19 000,0
Transports	8 100,0	20 900,0
Total	**125 100,0**	**143 300,0**
OPDQ (Conseil exécutif, programmes 04, 05)	74 571,4	62 263,7
Total	**199 671,4**	**205 563,7**[1]

1 Voir la note 3 du tableau 1

Tableau 3

Évolution des budgets et contribution fédérale pour l'entente cadre de 1979-1980 à 1983-1984 (en milliers de dollars)

Activités		Budget brut	Contribution fédérale	Budget net
1979-1980	Montant	209 615,0	115 894,0	93 721,0
	Pourcentage	(100,0)	(55,3)	(44,7)
1980-1981	Montant	205 471,0	123 852,0	81 619,0
	Pourcentage	(100,0)	(60,3)	(39,7)
1981-1982	Montant	213 529,8	128 587,9	84 941,9
	Pourcentage	(100,0)	(60,2)	(39,8)
1982-1983	Montant	143 300,0	77 382,0	65 918,0
	Pourcentage	(100,0)	(54,0)	(46,0)
1983-1984	Montant	125 100,0	77 723,0	47 377,0
	Pourcentage	(100,0)	(62,1)	(37,9)

D- Activités de consultation, de concertation et de communication

Le choix des Régions

Dans le cadre de la consultation sur *Le choix des régions*, au cours de 1983-1984, le Secrétariat s'est vu confier les mandats suivants:

— l'élaboration, en collaboration avec la Direction générale du développement et le Secrétariat à l'aménagement et à la décentralisation, du document de consultation *Le choix des Régions* portant sur la politique de développement régional;

— la rédaction de la version finale du document *Le choix des Régions*;

— la coordination des groupes de travail sur l'organisation de la tournée ministérielle de consultation dans toutes les régions et sur l'analyse des mémoires.

Consultation et concertation

Les activités de consultation et de concertation au cours de l'année ont été marquées par la négociation du renouvellement du protocole d'entente avec les Conseils régionaux de développement associés du Québec (CRDAQ).

Les CRD sont des organismes volontaires regroupant dans chacune des régions administratives du Québec différents représentants du milieu régional (municipalités, commissions scolaires, entreprises, associations patronales, syndicales, organismes de développement, etc.). L'objectif premier des CRD est de promouvoir le développement régional par la consultation et la concertation des agents de leur région.

Les conditions minimales d'accréditation et d'admissibilité aux subventions de l'OPDQ sont notam-

ment le respect des territoires des régions de l'administration gouvernementale, la représentativité à la fois sectorielle et territoriale des principaux organismes du milieu, et un minimum de 10 % d'autofinancement.

Le régime des subventions comporte une enveloppe de base destinée à assurer un fonctionnement minimum ainsi qu'une contribution financière à un Fonds d'initiatives à la concertation (FIC), sur la base de 1 $ de l'OPDQ pour 1 $ du milieu, jusqu'à un maximum de 37 500 $ de l'OPDQ. Le FIC vise les objectifs suivants:

— améliorer la portée et l'efficacité de la concertation;
— servir de démarreur dans des projets innovateurs dont la maîtrise d'oeuvre relève des agents de développement du milieu;
— donner une plus grande visibilité à la participation financière du milieu.

Au cours de la présente année, les dix CRD du Québec ont reçu les subventions suivantes:

CRD	Subventions de base $	Contribution au FIC $
Est-du-Québec	190 400	37 500
Saguenay — Lac-Saint-Jean	192 500	37 500
Québec	202 100	37 500
Mauricie — Bois-Francs	192 900	37 500
Cantons-de-l'Est	187 600	37 500
Laurentides — Lanaudière	242 200[1]	37 500
Outaouais	190 200	37 500
Abitibi — Témiscamingue	187 900	37 500
Côte-Nord	195 000	37 500
Kativik	130 000	37 500
CRDAQ	74 300	
Total	**1 985 100**	**375 000**

1 incluant une subvention spéciale de 50 000 $

Relations avec les citoyens et les ministères

Le Secrétariat général a également participé aux phases d'organisation et d'implantation de la Loi 65, relative à l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels. Il a de plus participé aux travaux du nouveau Secrétariat aux relations avec les citoyens et citoyennes dont l'objectif est d'améliorer et d'humaniser davantage les relations entre l'administration gouvernementale et les citoyens.

Enfin, le Secrétariat a collaboré, avec le ministère de la Science et de la Technologie, afin de produire divers documents reliés à la mise en oeuvre du «virage technologique», a participé aux travaux du Comité des primes à l'initiative et à ceux du Comité de l'analyse de la situation linguistique.

Communications

Le Service des communications a pour mandat de s'assurer que la clientèle de l'OPDQ, ou le public en général, dans le cas où l'OPDQ est directement impliqué, comprenne et perçoive bien quels sont les buts et les rôles de l'Office.

Le choix des régions

En 1983-1984, une bonne partie des énergies du service a été consacrée à la réalisation du document de consultation *Le choix des régions*. À cette fin, il a participé directement à la rédaction de ce document, en a assumé l'édition, l'impression et la diffusion. Le Service des communications a également assumé l'organisation du lancement du *Choix des régions* et de rencontres d'information avec la presse dans les régions du Québec.

Par la suite, le Service s'est vu confier la coordination logistique et matérielle de l'ensemble de la tournée de consultation du ministre délégué à l'Aménagement et au Développement régional. Cette tournée a permis de recueillir les réactions des intervenants du milieu au document *Le choix des régions*.

Publicité et relations publiques

Les efforts du Service dans ce domaine ont surtout été concentrés sur les deux programmes de subventions administrés par l'OPDQ: le Programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC) et le Fonds de développement régional (FDR). En ce qui touche le PECEC, le Service a organisé des tournées ministérielles d'information et une campagne de publicité d'incitation auprès des clientèles cibles. Il a également participé à des comités conjoints sur l'emploi avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. Du côté du FDR, en plus de piloter de multiples tournées d'information, le Service des communications a assumé l'annonce des projets de ce programme dans chacune des régions.

Édition

En 1983-1984, le Service des communications a procédé à la révision et à l'édition des documents suivants:

— *Le Nord-du-Québec: profil régional;*
— *Pontiac: profil socio-économique et avenues de développement* (versions française et anglaise);
— *Portrait socio-économique de la municipalité de Windsor;*
— *Problématique intégrée de la zone limitrophe du lac Saint-Jean;*
— *Rapport annuel de l'Office, 1982-1983;*

— *Situation économique de la Côte-Nord, bilan 1982-1983;*
— *Profile of Northern Québec;* traduction d'un numéro de *Développement Québec;*
— *Pontiac, Socio Economic Profile;* traduction d'un numéro de *Développement Québec;*
— *Profil du Nord-du-Québec,* traduction en cri d'un numéro de *Développement Québec.*

Le Service des communications a aussi révisé un document portant sur l'Estrie (profil régional) et a travaillé à la réalisation d'un diaporama sur le Pontiac.